



JEUNES de Seine-et-Marne

Vous présentent: le 07 octobre
Au Stade , rue de Brouet
77990 Mesnil Amelot

LES ACJ 2007



Accès : parcours fléché à partir de la ville pour s'y rendre voir le plan.

Tournoi réservé aux jeunes jusqu'à la catégorie Junior licence FFTA 2006/2007

Déroulement de la journée :

09h00 : Ouverture du greffe

10h30 : Début des tirs

17h30 : Remise des récompenses
suivie du pot de l'amitié.

Déroulement du tir : voir feuille annexe « règlement »

Inscriptions : Elles sont à retourner accompagnées
du règlement de 10 € par équipe et par
chèque uniquement à l'ordre des ACJ2007 à :

Mr Noullez Christophe

137 rue des charmes

77230 St Mard

chrisnoullez@hotmail.com

Les deux archers de l'équipe doivent avoir la même tenue ou être
déguisés. A cette occasion les 3 déguisements les plus originaux seront
récompensés!

Un site internet est ouvert, <http://acj2007.free.fr>, vous y trouverez le mandat, les photos, la liste des
équipes, les lots, une rubrique contact, ainsi que les adresses internet de nos partenaires

Une buvette sera à votre disposition tout au long de la journée

**Venez Nombreux, le 07 vous attend
pour cette nouvelle édition des ACJ !!**

Bulletin d'inscription aux A.C.J 2007

Responsable des inscriptions :

NOM : Prénom :
Club : Département :
Adresse :
.....
Téléphone :-.....-.....-.....
@mail :@.....

Nom Equipe	Archer A				Archer B			
	Nom	Prénom	N°licence	Arme	Nom	Prénom	N°licence	Arme

Ce tournoi est réservé aux jeunes jusqu'à la catégorie Junior licence FFTA 2007

Prix de participation par équipe : 10 €

Total € = Nombre d'équipes X 10€

Ce bulletin d'inscription est à retourner accompagné de son règlement par chèque à l'ordre des ACJ2007 , avant le vendredi 15 septembre, à :

Mr Noullez Christophe

137 rue des charmes

77230 St MARD

Pour toute demande d'information : chrisnoullez@hotmail.com

Règlement des A.C.J :

Les archers doivent être licenciés FFTA 2006 et d'un club d'île de France.

Les ACJ sont un tir par équipe de deux en extérieur se déroulant le premier ou le second week-end d'octobre.

La licence, le club et la catégorie pris en compte sont ceux de la saison précédente.

Aucune dérogation ne pourra être accordée, quel qu'en soit le motif.

Le passeport (ou passeport jeune), la licence et un certificat médical valides sont obligatoires.

Nul ne sera autorisé à tirer sans ces documents.

Composition des équipes :

Les équipes sont formées de deux archers d'un même club.

Une équipe peut être composée de deux arcs classiques ou d'un arc classique + un arc à poulies.

Il ne peut y avoir qu'un seul junior ou arc poulie par équipe les équipes mixtes sont autorisées.

Déroulement du tir :

Le tir se base sur deux séries de dix volées à 30 mètres sur blason de 80cm.

Les arcs à poulies tirent le dix réduit.

En fonction du nombre de participants, le rythme de tir peut être ABC, AB/CD ou AB/CD/EF, etc...

Les deux archers de l'équipe tirent en même temps leurs trois flèches en deux minutes.

Entre les deux séries, les archers disposent d'une coupure d'au moins une heure pour déjeuner.

Classement :

Toutes les équipes seront classées ensemble en fonction du total des points des deux archers.

En cas d'égalité, les équipes seront classées en fonction :

- du nombre de 10

- du nombre de 9

Si une égalité persiste, les équipes seront déclarées ex-aequos.

Toutes les équipes sont récompensées en fonction de leur classement.

Les équipes composées uniquement de filles feront l'objet d'un classement à part en plus du classement général, et les trois premières seront récompensées.

Tenues :

Les deux archers d'une équipe doivent avoir la même tenue ou être déguisés.

A l'issue de la compétition seront récompensés les trois meilleurs déguisements.

Pour participer les deux coéquipiers devront être déguisés à l'identique ou de façon visiblement complémentaire.

Pour aller au Mesnil Amelot

